



LEXY

notre ville



Bulletin Municipal de la Commune de Lexy . Juillet 2016



Chères Lexéennes,
Chers Lexéens,

Pas d'augmentation des impôts.
Pas d'augmentation de la taxe
d'assainissement.

Quatrième baisse consécutive du
prix de l'eau!! (Prix inégalé à des
kilomètres à la ronde.)

Et encore, dans de nombreux
domaines, chiffre énorme vu
notre taille et toujours la baisse
des dotations d'État, 2,1 millions
d'euros de travaux nouveaux qui
vont être investis pour produire
des équipements au plus près de
vos attentes, entretenir notre vaste
patrimoine, améliorer sans cesse

notre cadre de vie, contribuer
fortement à l'essor économique
pour, tout simplement, croire en
notre avenir.

Voilà en quelques lignes la
synthèse des budgets 2016, que
vos élus ont voté à l'unanimité.

Budgets qu'il faut suivre et réaliser
maintenant au plus près.

Le travail est lourd, difficile, mais
ô combien passionnant.

Passionnant, car notre gestion,
sans cesse affinée, va encore nous
permettre en 2017 de dégager
de l'investissement – quand
beaucoup de communes n'en
produisent quasiment plus – pour
de nouveaux et gros chantiers
comme la reprise totale de la rue

Spicq qui longe le Parc Municipal
par exemple. Première opération
de caractérisation du centre-ville.
Passionnant, car Lexy file vers les
4000 habitants qu'il faut certes
gérer mais se donne en même
temps les moyens de préserver
son identité.

Passionnant enfin, car votre petite
cité intègre les fortes contraintes
d'aujourd'hui pour mieux préparer
demain.

À toutes et à tous, bonne période
estivale.

Gérard ALLIERI



Mairie de Lexy

2b rue de Longwy
54720 LEXY

Tél. : 03 82 23 31 09

Fax : 03 82 23 55 84

commune.de.lexy@mairielexy.fr

Ouverture au public

Lundi, mercredi, vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

La commune de LEXY fait partie de
la Communauté de Communes de
l'Agglomération de LONGWY
(CCAL)

Ville placée sous vidéo
surveillance

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Si les travaux du centre commercial « LECLERC » à l'est de LEXY viennent de commencer, l'agitation économique actuelle se situe pour nous, élus, à l'ouest lexéen.

Des trois projets prévus en début d'année, nous sommes passés à six à ce jour. Pas moins !!

Notre politique économique attire et les investisseurs sont nombreux à pousser les portes de la mairie. Tant mieux !

Le développement attendu ces prochaines années va se faire uniquement le long de la RD 618 car nous voulons impérativement préserver le poumon vert actuel autour des zones d'habitat.

Tous ces projets sont en train de devenir réalité : après le bâtiment de la société SVELYS (chauffage) qui vient de sortir de terre, bientôt les travaux préparatoires du futur beau karting...



FUITES D'EAU

Nous constatons encore des consommations d'eau très élevées chez certains usagers. Cette surconsommation est généralement due à des fuites.

Que dit la Loi,

Actuellement la situation est différente en cas de fuite avant compteur et après compteur.

Avant compteur, la fuite est prise en charge par le service communal. Après compteur, elle est à la charge de l'usager.

Les conduites situées à l'intérieur de l'habitation permettent une détection rapide de la fuite si le compteur est situé à l'extérieur ne pas oublier la conduite d'alimentation enterrée.

La Loi WARSANN et son Décret d'application relatifs aux fuites d'eau sur canalisation stipulent que si le service des eaux constate une consommation élevée c'est-à-dire plus du double de la consommation habituelle il doit prévenir l'usager. Dans un délai d'un mois, l'usager doit présenter une attestation d'une entreprise de plomberie qui a réparé la fuite, dans ce cas le volume facturé est le double de la consommation habituelle. Si ce délai est dépassé c'est le volume total qui est facturé.

Attention, cette Loi et son Décret ne concernent que les fuites d'eau sur canalisation et ne concernent pas celles des appareils ménagers (fuites sur chasse d'eau, soupape du groupe de sécurité des ballons d'eau chaude, des chaudières, ...).

Dans 95% des cas pour ne pas dire 100%, ce sont des fuites sur des appareils ménagers que nous rencontrons.

On a intérêt à repérer rapidement une fuite, c'est assez simple, prenez l'habitude de relever mensuellement votre compteur. En cas de surconsommation traquez la fuite.

Un robinet qui goutte peut gaspiller environ 35 m³ d'eau par an, un mince filet d'eau de 130 à 160 m³, une chasse d'eau qui fuit entre 40 à 220 m³ et une soupape d'un groupe de sécurité de ballon d'eau chaude peut aller jusqu'à 800 m³ et plus.

Voici quelques contrôles simples à appliquer : Tapisser la cuvette des WC de papier toilette pour détecter une fuite sur un mécanisme de la chasse d'eau, écouter attentivement les groupes de sécurité si vous entendez un sifflement ou un écoulement il y a une fuite.

Ces actions sont bénéfiques pour l'environnement et permettent d'économiser ce liquide, l'eau, qui est un bien très précieux.

Avant de souscrire à des contrats d'assurance « fuites d'eau » bien lire les conditions car souvent ils ne couvrent que les fuites sur canalisations (d'après notre expérience celles-ci sont très rares) et font souvent double emploi.



RECOURS CONTRE LA CCAL

La Défense des Intérêts Communaux, ce n'est pas un slogan pour vos élus. C'est une conviction.

Sachez que nous venons de déposer deux recours successifs auprès du Tribunal Administratif de NANCY contre la gestion de la C.C.A.L., la structure intercommunale.

Le premier pour remettre en cause l'approche de la prise de compétence assainissement par la CCAL au 1^{er} Janvier 2017 en lieu et place de la gestion lexéenne -avec une hausse déjà annoncée de 20% de votre taxe -.

Le second, plus grave sur le fond, pour insincérité du budget eau tel que les responsables de la CCAL l'ont présenté et fait voter par la majorité.

La gestion de l'eau et de l'assainissement fait partie, vous le savez tous, des nombreux acquis lexéens. A défendre absolument !

C'est tout le sens des recours déposés visant surtout à défendre nos prix actuels donc vos factures !

Une juste information vous sera rapidement donnée sur l'évolution de ces épineux dossiers.

La commune de Lexy s'engage dans une démarche écologique en imprimant désormais votre bulletin municipal sur un papier 100% recyclé.



TRAFIC POIDS LOURDS

Depuis l'été dernier, un nombre croissant de poids lourds transite par notre Commune par les rues Joffre et Foch pour accéder en particulier aux anciens sites sidérurgiques de la vallée entre LEXY et REHON à l'arrière des bureaux de la CCAL.

Ayant appris que ce trafic allait durer plusieurs années avec une amplification attendue dans le cadre de l'exploitation à venir de près de 600 000 tonnes de laitiers stockés dans ce que les sidérurgistes de la Providence appelaient communément «le vallon GUILFER», nous avons deux solutions: SUBIR ou REAGIR.

Subir en faisant certes intervenir la Gendarmerie pour contrôler la vitesse, subir encore même en installant des équipements de sécurité routière.

Mais le trafic serait resté.

Ou alors réagir.

C'est le choix que nous avons fait en travaillant depuis plusieurs mois déjà à la construction d'un tracé d'une piste de chantier démarrant justement de la CCAL pour déboucher au droit de la caserne des pompiers, tout près donc de l'échangeur de LONGWY-HAUT.

Il nous a fallu l'accord de passage de plusieurs propriétaires dont celui en particulier d'ARCELOR-MITTAL.

Tous accords obtenus aujourd'hui à travers la signature de conventions officielles!

Sous quelques semaines maintenant, les camions, les plus nombreux, qui vont et viennent aux différents crassiers, et seuls ceux-là, devraient emprunter cette nouvelle piste...

Le point de cette avancée sera fait dans le prochain bulletin.

AFFAIRES SCOLAIRES

Les effectifs des établissements scolaires lexéens sont en hausse. Ils débordent même !!

A la rentrée de septembre 2016, sont déjà inscrits :

- 150 élèves à l'Ecole Maternelle (qui compte 5 classes actuellement), soit 13 élèves de plus que l'année dernière
- 220 élèves à l'Ecole Elémentaire Jean Macé (qui compte actuellement 8 classes), soit 12 élèves de plus que l'année dernière

Afin de ne pas avoir des classes en sureffectifs, nous avons sollicité auprès du DASEN l'ouverture de classes supplémentaires.

A suivre...

Lexy en mouvement

En 2015, la commune de Lexy a investi pas moins de 4 millions d'Euros afin d'améliorer le cadre de vie, la technologie, le confort et les zones économiques. Petit tour des principales dépenses de l'année 2015...

TRAVAUX



Destruction et création d'un nouveau giratoire dans la zone des Maragolles afin de dédoubler les voies et ajouter une nouvelle branche pour la nouvelle zone commerciale - Coût: 1000000 Euros



Travaux dans le cadre de l'intégration de la nouvelle zone commerciale (ex Intersport) - Coût: 107000 Euros



Travaux afin de mettre en place l'évacuation des eaux pluviales sur la zone des Maragolles - Coût: 184000 Euros



Pose de bordures dans la rue du Maréchal Foch



Rénovation complète de la rue des Lilas –
Coût: 1016000 Euros



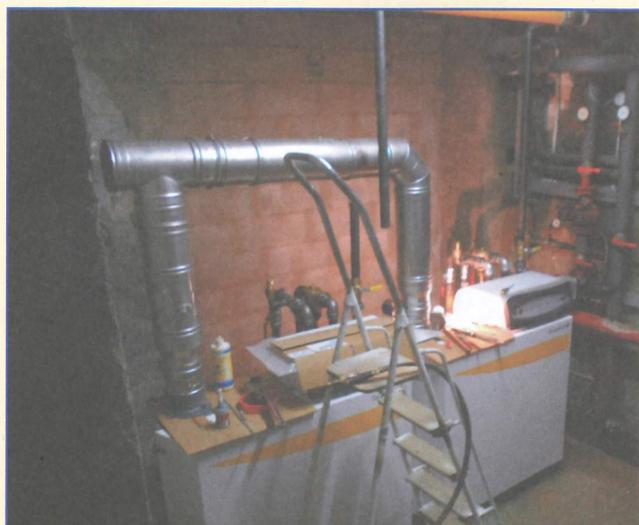
Travaux de rénovation de la rue de l'Abbé D'Ollières



Installation de 3 NRA afin de fournir le haut-débit à tous les habitants de la commune – Coût: 400000 Euros



Remise aux normes de l'électricité et de l'éclairage de la salle des sports – Coût: 40000 Euros

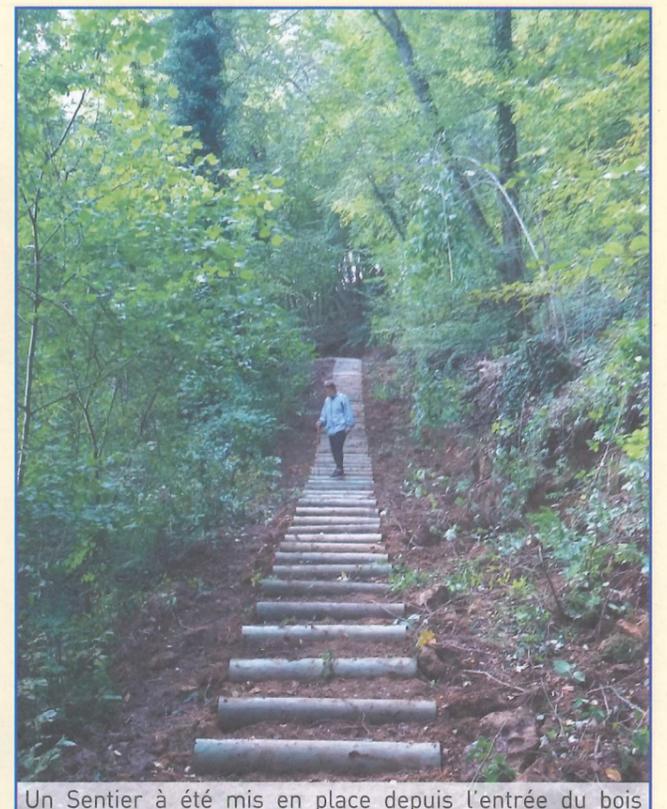


La chaudière de l'école Jean Macé qui était vétuste a été remplacée par du matériel neuf

CADRE DE VIE



La commune a décidé de refaire une partie des grillages du parc municipal afin de sécuriser celui-ci



Un Sentier à été mis en place depuis l'entrée du bois d'Harpel jusqu'à la station d'épuration afin de permettre aux randonneurs de se promener en toute sécurité.



Comme chaque année, les fleurs et autres plantes ont investi la commune de Lexy pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.

SPORT



Les courts de Tennis ont été entièrement rénovés durant l'année 2015 - Montant : 60000 Euros



Installation de nouveaux pare-balls au stade municipal

SANTE



La commune s'est équipée de 4 packs de défibrillateurs automatisés externes (DAE) situés au foyer municipal, à la salle des sports, au club-house du stade municipal et devant l'entrée de la mairie. Toutes les informations sur l'utilisation des appareils sur Lexy.fr

Le mouvement continue ...

Après une année 2015 record, Lexy continue ses investissements sur l'année 2016 pour rendre la commune encore plus agréable... Nous vous présentons aujourd'hui quelques projets en cours...

Château d'eau

Une opération de très gros entretien, faite tous les 15 ans, va être lancée sur les mois de juillet et août.

Elle va consister à refaire toute l'étanchéité intérieure de cette structure si capitale en déposant une résine sur les parois .

Le château d'eau sera bien sûr totalement vidé pour que les spécialistes puissent monter un gros échafaudage et pratiquer leur intervention.

Durant ces deux mois, de gros surpresseurs vont être mis en place pour assurer l'alimentation en eau de la commune.

Coût de l'opération : 170 000 euros.

Nous prévoyons la reprise des peintures extérieures en 2017... et ce, toujours avec le même prix du mètre cube



Entretien de la voirie

Pas moins de 100 000 euros sont programmés cette année pour l'entretien annuel de certains tronçons de routes et trottoirs .

Les secteurs concernés sont :

- La reprise totale du tapis d'enrobé de la rue du Général de Gaulle (partie basse) par la société Eurovia (Coût : 32000 euros)
- La réfection totale avec pose de bordures granit des trottoirs de la rue de Longwy entre la mairie et l'école Jean Macé par la société Babillon (coût : 65 000 euros).



Rue des Marronniers

Après la rue des Lilas en 2015, c'est au tour de la rue des Marronniers de subir un lifting complet cette année.

Au programme: Enfouissement des réseaux secs, nouveaux mâts d'éclairage avec optique LED, zones pavées, bordures granit et reprise totale de la voirie pour un coût de l'ordre de 220 000 euros .

Les sociétés Colle pour la voirie et SR2i pour les réseaux ont été retenues.



Haut débit aux Maragolles

Après un lancement réussi du haut débit dans la commune de Lexy, il restait un point noir : La zone des Maragolles.

Celle-ci étant en effet rattachée à un répartiteur situé sur 3 communes, la mise en œuvre était plus délicate et

plus longue que pour le reste de la commune.

Le projet est désormais lancé et les premiers travaux devraient commencer dans les prochains mois pour une mise en service au premier semestre 2017.

Courts de tennis

La couverture de l'un des deux courts de tennis a été programmée à ce budget 2016.

Nous sommes dans l'attente de certaines subventions possibles qui devraient être décidées à la mi-juillet par nos partenaires et aussi dans la préparation du cahier des charges final avant lancement de l'appel d'offres.

L'opération est lancée...nos tennismen n'ont plus qu'à attendre patiemment...



Epareuse

La commune vient d'équiper son tracteur d'une épareuse.

Deux employés de la commune ont été formés à son utilisation et sont désormais opérationnels.

Coût de l'investissement : 6000 euros.

À rapprocher de deux factures annuelles de l'ordre de 4000 euros chacune que nous devons régler jusqu'en 2015 à un prestataire extérieur soit une dépense annuelle de 8000 euros. Que la commune va économiser !!!



Lexy en bref

Projet « Moulin Kinsinger »

La commune de Lexy a acheté en 1976 le moulin sur la Chiers dit « moulin Kinsinger » à Cons La Grandville pour protéger notre captage d'eau à proximité.

Il est en projet de fabriquer de l'électricité pour alimenter les moteurs des pompes de relevage d'eau potable de la ville de Lexy.

C'est un chantier compliqué avec de l'électricité, de la mécanique, de la fluïdique et autre génie civil.

Afin de mener à terme ce projet, la commune de Lexy a fait un partenariat avec les étudiants de l'IUT Longwy qui sont les mieux placés pour ce genre d'étude.

A suivre...



Nouveau site internet

Avec le lancement du haut débit dans la commune en Octobre dernier, le site internet de Lexy a entièrement été revu et corrigé afin de s'adapter à la demande actuelle des habitants.

Beaucoup plus visuel que le précédent, le nouveau site se veut un véritable « journal » de la commune en mettant à l'honneur la vie communale et associative.

Un site beaucoup plus clair et enfin adapté à la lecture sur smartphone et tablette.

Adresse : <http://www.lexy.fr>



EVADEZ VOUS ...



Bonne nouvelle pour les adolescents de moins de 16 ans. L'accès à la bibliothèque est désormais gratuit.

Auparavant, l'abonnement était de 4.50€ /an. Par cette décision, la municipalité conforte son soutien à la vie culturelle de la commune.

A ce titre, le budget 2016 alloué à la bibliothèque est de 5000,-€.

Grâce à cette subvention, Madame Plader – notre bibliothécaire se charge de renouveler son stock de livres. Ses efforts se portent sur l'achat de livres pour la jeunesse – notamment BD – les dernières nouveautés parues en librairie et le remplacement des livres usagés.

Au 1^{er} Janvier 2016, 12815 livres – dont 6800 pour enfants – étaient à la disposition des amoureux de la lecture.

En 2015, notre bibliothèque s'est enrichie de 785 nouveaux livres – dont 470 pour la jeunesse.

À l'heure actuelle, 250 personnes la fréquentent régulièrement.

À l'ère du numérique, il est réconfortant que les lexéens prennent encore le temps de lire et apprécient leur bibliothèque de par la qualité et le choix de ses livres

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 9 h. à 12 h – 14 h. à 18 h.

Samedi : 14 h. à 18 h.

Abonnement annuel : Adultes : 8,50€ /an – à partir de 16 ans

Opération Tranquillité Vacances

Vous vous absentez de votre domicile cet été ? Avant de partir en vacances, vous pouvez signaler votre départ à la police ou à la gendarmerie dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances.

Les services de police ou de gendarmerie peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. En cas d'anomalie (tentative d'effractions ou effractions), vous êtes prévenu (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

Pour bénéficier de ce service, vous devez passer :

- soit par le commissariat ou par la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile muni du formulaire « Opération Tranquillité Vacances (OTV) » (complété par vos nom, adresse, période d'absence, type et caractéristique du domicile et personne à aviser en cas d'anomalie),
- soit, pour Paris et la petite couronne (75, 92, 93, 94) par le service en ligne OTV via mon.service-public.fr.

Dans tous les cas, pensez à faire la demande 48 heures avant votre départ au minimum et, en cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour anticipé.

Cambriolages : les recommandations du ministère de l'Intérieur

- Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans la boîte aux lettres (les services postaux peuvent conserver ou bien renvoyer votre courrier vers votre lieu de vacances).
- Transférez votre ligne téléphonique fixe vers un autre numéro auquel une personne pourra répondre (numéro de mobile par exemple).
- Confiez à un proche le soin de passer dans votre logement pour ouvrir les volets, allumer une lampe... (possibilité d'utilisation d'un programmateur pour la lumière, la télévision ou la radio).
- Avisez de votre absence vos voisins ou le gardien de votre résidence.
- N'inscrivez pas d'adresse sur le trousseau de clés et ne le laissez pas dans la boîte aux lettres.

Zoom sur

Lexy-Fantaisy célèbre ses 25 ans !

La chorale créée par Madame Hélène Giovanardi a fêté ses 25 ans cette année et compte à ce jour une cinquantaine de choristes qui continuent à entretenir leur instrument avec passion.

La chorale participe bénévolement à 10 concerts par an (Grand Est, Belgique, Luxembourg) et gratifie de leur présence lors de toutes manifestations patriotiques.

Les répétitions ont lieu 3 fois par semaine au Foyer Municipal.

Madame Jacqueline Vasquez assume aujourd'hui le rôle de présidente et cela depuis 4 ans.

Si vous souhaitez rejoindre Lexy-Fantaisy, mesdames ou messieurs, vous y serez accueillis avec plaisir. tMerci de contacter la mairie ou d'envoyer un courriel à : famille.vasquez@outlook.com



Bouge avec ton parc

Nouvelle dans le paysage de la commune, l'association « Bouge avec ton parc » a vu le jour en juin 2015. Lancée par un petit groupe d'amis, tous parents de jeunes enfants, elle a pour ambition de s'investir pour Lexy et ses habitants.

Gardant d'excellents souvenirs passés dans le parc municipal depuis leur enfance, les membres ont donc souhaité remettre le parc au cœur de notre ville en lui donnant une nouvelle vie par l'organisation de nombreuses animations tout au long de l'année.

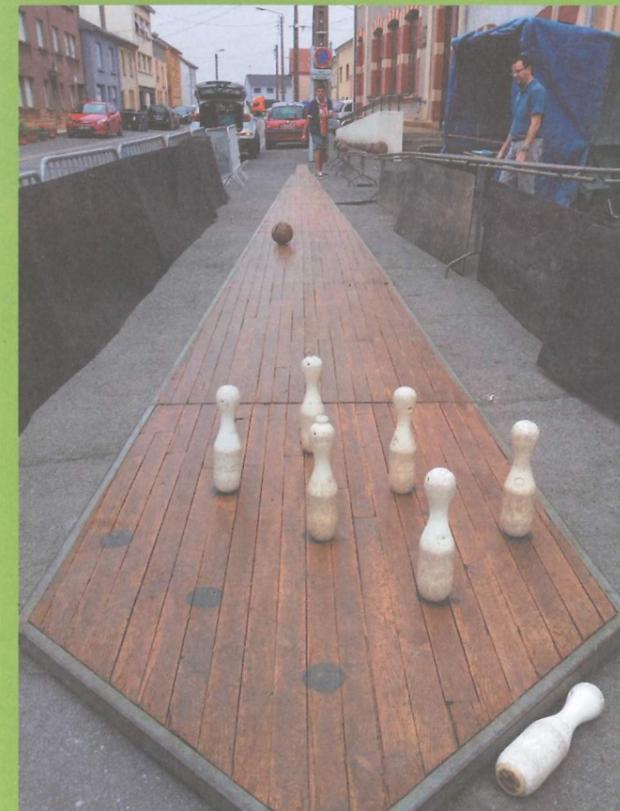
À peine une année au compteur et déjà 4 succès avec le concours de quilles lors de la fête patronale, la fête d'Halloween, la chasse aux oeufs de pâques et plus récemment la brocante.

Une association qui se veut avant tout conviviale et qui réunit ses membres dans la bonne humeur pour préparer les différents évènements (décors, panneaux...).

Fort des félicitations, encouragements et présence en nombre des léxeens lors des événements et sur la page Facebook de l'association, « Bouge avec ton parc » prépare de nouveaux et nombreux évènements pour les mois à venir avec entre autres, le retour du jeu de quilles lors de la fête patronale et de la journée Halloween. Une bourse aux jouets sera également organisée le 19 novembre au foyer municipal et une journée sur le thème de la nature dans le parc est en réflexion pour 2017.

L'association peut se réjouir de son succès et accueille aujourd'hui plus de 15 membres.

Une association profondément Lexéenne, soutenue par la commune et les commerçants locaux avec lesquels elle collabore régulièrement.



472 Judokas sur les tatamis

Le gala annuel de judo a eu lieu au gymnase municipal de Lexy.

Cette rencontre interclubs organisée par le Dojo Lexéen, a réuni 472 judokas. Sur 34 clubs invités de Longwy et alentours, 25 ont répondu à l'appel des tatamis.

Parmi eux, la présence d'un club luxembourgeois ainsi que trois de Belgique.

Dès 9h, les premiers judokas ont pris place sur le tatami. Durant toute la journée, les combats se sont enchaînés. Chaque judoka a eu l'occasion de faire deux combats.

Cette année, le trophée qui était détenu par Saint-Charles depuis deux années, a été remis ce dimanche, au club d'Haucourt-Moulaine. Tous les ans, le trophée remporté est remis en jeu. Si le club le gagne trois

années consécutives, il lui revient alors définitivement.

Innovation pour les arbitres du gala de judo, du matériel moderne a été installé, « Cette année, grâce à de nombreux sponsors, nous avons pu être équipés en matériel informatique » souligne le nouveau président du Dojo lexéen, Michel Canon.

Pas moins de 6 tables d'arbitrage, comprenant 6 écrans et 6 PC qui ont été mis en place.

Afin que la rencontre interclubs se passe convenablement, une quarantaine de bénévoles se sont activés durant toute la journée. Un coin restauration était disponible, la journée a attiré les foules, tant dans les tribunes, remplies de supporters, que sur les tatamis. Un dimanche riche en judo, plus que réussi !



Trophée LAMBERTY

Ce sont pas moins de 148 cyclistes qui se sont donné rendez-vous le 21 mai dernier à l'occasion du trophée Raymond LAMBERTY 2016.

Comme l'an passé, 4 parcours étaient proposés et dès 13h00 les premiers cyclistes se sont engagés sur les plus grands circuits. Les départs se sont échelonnés jusque 14h00. Les coureurs les plus rapides ont commencé à arriver vers 16h00. Tous ont été récompensés de leurs efforts par un casse-croûte bien mérité.

Les festivités ont été suivies d'un discours de Maurice JACOT, vice-président, qui a rappelé la grande contribution de Raymond LAMBERTY pour club.

Il a également évoqué la mémoire de notre ami Pierrot BRUNETTI, disparu tout récemment. Alexandre NICOLAS, président du club, a ensuite fait le bilan de cette journée, détaillant les différentes participations de chaque club



avant la distribution des traditionnelles coupes. July et Lilou, les 2 plus jeunes participants de cette édition 2016, ont été mises à l'honneur pour leur participation.

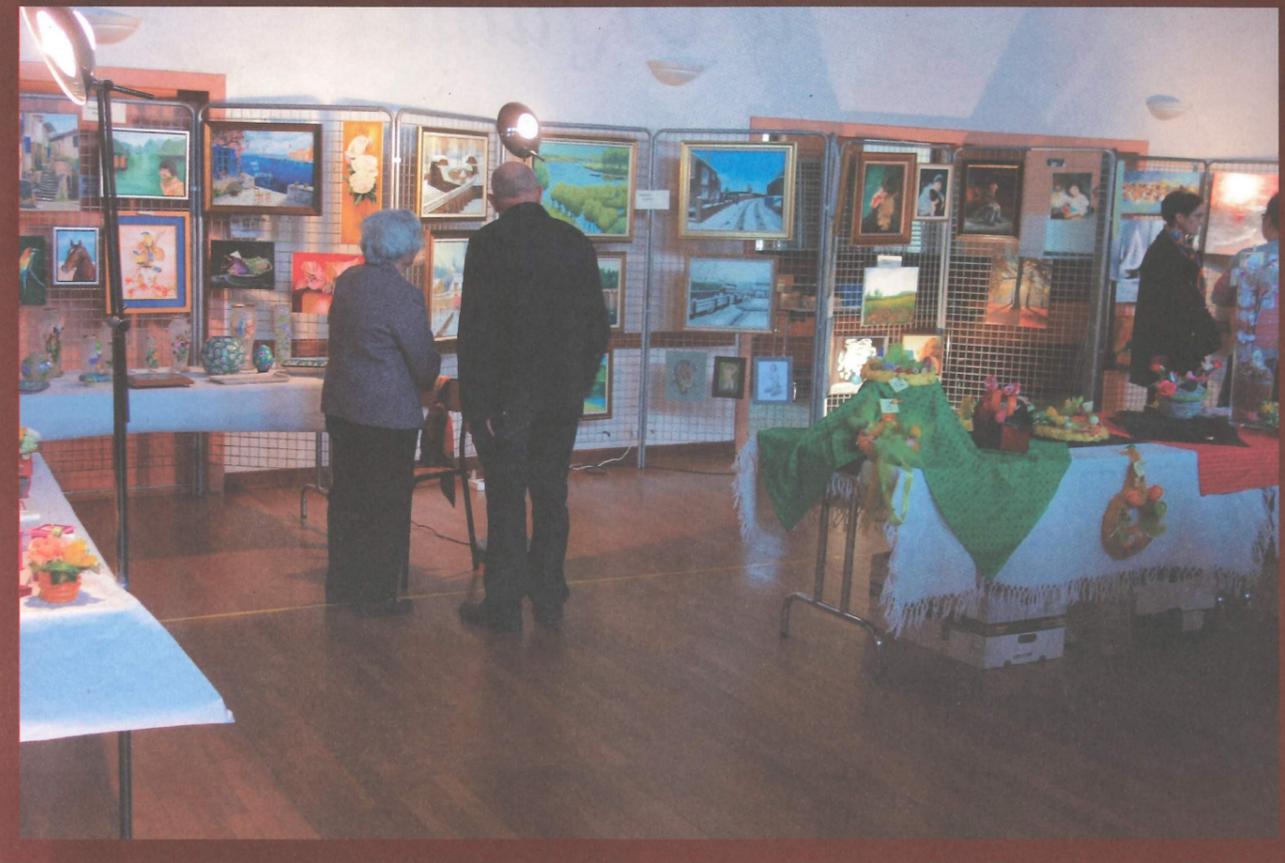
Talents cachés

Ces 19 et 20 Mars 2016, de nombreux visiteurs sont venus découvrir les talents cachés des Lexéens et Lexéennes au cours d'une exposition qui s'est tenue au Foyer Municipal.

Cette manifestation a mis en avant différentes formes

d'expressions, qu'elles soient littéraire ou artistique, ou qu'elles concernent les présentations de collections de photos ou d'objets plus insolites, ou encore de réalisations diverses.

Un grand succès pour cette nouvelle édition !



Une Rose, un espoir

Comme chaque année, l'association « une rose, un espoir Pays Haut » a parcouru les routes durant le dernier week-end d'avril afin de vendre des roses au profit de la recherche contre le Cancer.

Même si la météo n'a pas été au rendez-vous cette

année, la chaleur humaine des habitants de Lexy et du pays-haut a permis à l'association de récolter la somme de 35610 Euros, un record !!!

L'association remercie tous les participants et vous donne rendez-vous l'année prochaine.





L'Association Liouba Lorr'Ukraine et la ville de LEXY
présentent :

Sourires d'Ukraine



De Kiev à la Lorraine,
les ballets d'Ukraine sont de retour
VESNIANKA et YAGIDKI
les prestigieuses écoles de danse
et les contorsionnistes du collectif
FIESTA, vous émerveilleront
le temps d'un spectacle.
Dépaysement, rythmes,
costumes chatoyants,
deux heures de spectacle inoubliables



LEXY

Mardi 19 juillet 20h30 : Salle Omnisports

Entrée libre

Agenda des manifestations

13 Juillet

Commémorations de la fête nationale

19 Juillet

Sourires d'Ukraine

10 – 11 – 12 Septembre

Fête patronale

08 – 09 Octobre

13^{ème} festival de la BD

16 Octobre

Thé dansant – ARPA

19 Novembre

Bourse aux jouets

20 Novembre

Concert Sainte-Cécile à l'Église

Retrouvez tous les événements et le programme
complet des manifestations sur notre site internet :
<http://www.lexy.fr>